

sont tracés les mots *VIII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver, 1960, Californie.*

La première raison pour le choix de ce dessin de formes très simples, était sa flexibilité. Il peut être employé en dimensions réduites, pour étiquettes; boutons et bagues, et aussi en grandes dimensions convenant aux décorations de l'Arène de Glace et du Village Olympique.

Des centaines de projets avaient été soumis.

Des milliers d'affiches et de placards seront distribués aux agences de voyages,

compagnies d'aviation, compagnies de bateaux, personnel diplomatique, stations de ski, clubs de ski, boutiques de ski, et autres lieux internationaux qui s'intéressent aux Jeux Olympiques.

On pourra se procurer ces affiches en cinq langues : anglais, français, allemand, italien et espagnol.

L'emblème a été dessiné par la section d'art de l'Agence d'annonces Knollin de San Francisco. (Voir la reproduction dans le présent bulletin.)

A propos de Bobsleigh et Squaw Valley

En janvier-février dernier se sont déroulés les championnats « du monde » de bobsleigh à Garmisch - Partenkirchen (Allemagne). Nous pensions qu'après la vive polémique qui s'est engagée dans les milieux intéressés au sujet de la suppression de ce sport du programme des Jeux Olympiques d'Hiver à Squaw Valley, la F. I. B. T. (Fédération Internationale de Bobsleigh et Tobogganing) tenterait une démonstration spectaculaire quant au nombre de pays prenant part à cette compétition, ne serait-ce que pour démontrer au Comité International Olympique le nombre de nations s'intéressant à ce sport, dont nous ne contestons du reste nullement la valeur. Nous pensions qu'elle serait en mesure de démontrer aussi le poids de ses arguments les opposant ainsi à ceux du Comité International Olympique qui prévoit une trop faible participation aux Jeux de Squaw Valley, ainsi qu'il le fut prouvé dans notre dernier bulletin. Pour avoir été un championnat « du monde », seules les équipes de neuf pays (pour le bob à deux) et de sept pays (pour le bob à quatre qui est la course importante de cette compétition, croyons-nous) furent présentes, à savoir : Allemagne, Autriche,

Espagne, Etats - Unis, Grande - Bretagne, Italie, Pologne, Suède et Suisse. Une seule équipe d'outre-mer : les U. S. A. Loin de notre idée de vouloir minimiser l'importance de ce sport-là où il est pratiqué et qui demande à ceux (trop peu nombreux, hélas) qui le pratiquent, une rare maîtrise et un sang-froid sans égal. Ce qu'il faut cependant reconnaître c'est que le bobsleigh n'est pratiqué dans le monde que par une poignée de jeunes gens. Si sept nations devaient être représentées à Squaw Valley — et nous ne pensons pas qu'il y aura davantage de pays européens qu'il y en eut à Garmisch — cela reviendrait à dire qu'un tiers des participants seraient gratifiés d'une médaille olympique. Or, pour autant que nous le sachions, une médaille olympique doit être *gagnée* et non *donnée*.

C'est tout ce que nous pensions et voulions dire en réponse aux nombreuses critiques dont le Comité International Olympique fut l'objet à Garmisch.

Cet article était déjà composé lorsque nous recevions les lignes qui suivent et que nous nous plaignions à publier par souci d'objectivité.

COURRIER DU LECTEUR

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

Vibrant appel aux membres du Comité International Olympique

par *Albert R. Mayer*,
membre du Comité International Olympique
pour la Suisse

A Sofia, lors de sa session, et sur proposition du Comité d'Organisation des Jeux d'Hiver de 1960, le Comité International Olympique décida d'éliminer le bobsleigh du programme.

Cette décision paraissait tout à fait plausible puisque deux associations nationales

seulement, la Roumanie et celle des U. S. A. avaient assuré leur participation.

Il résulte d'une enquête faite dès lors par le comité directeur de la Fédération Internationale de Bobsleigh que le questionnaire adressé à l'époque par les organisateurs de Squaw Valley avait été expédié aux Comités

Nationaux Olympiques et non pas aux Fédérations Nationales intéressées. Certains Comités Nationaux Olympiques répondirent de leur propre chef négativement, sans avoir consulté les associations nationales de bobsleigh.

Une nouvelle enquête auprès des associations nationales de bobsleigh entreprise par un neutre, en l'occurrence M. Morgan, président du Comité Olympique Américain, permet aujourd'hui d'enregistrer l'inscription de douze pays pour le sport du bobsleigh à Squaw Valley.

Le congrès de la Fédération Internationale de Bobsleigh qui s'est tenu en janvier à Garmisch-Partenkirchen a décidé de prier le Comité International Olympique de revenir

sur la décision de Sofia et d'incorporer le bobsleigh au programme des Jeux de 1960.

Je prie instamment tous mes collègues du Comité International Olympique de donner suite à cette requête qui se justifie d'autant plus, que le bob est un sport AMATEUR tel que le conçoit le Comité International Olympique. Il serait injuste de l'éliminer. Depuis 1924, il a pris part à tous les Jeux Olympiques d'Hiver.

Les organisateurs de Squaw Valley se sont déclarés disposés à construire la piste. M. Hale président du Comité d'Organisation de Squaw Valley l'a confirmé à Garmisch où il a assisté en février aux championnats du monde de bobsleigh, manifestation suivie par 35 000 spectateurs.

Réflexions au sujet d'une décision

par André-G. Poplimont, Bruxelles

Sous avons lu dans le Bulletin N° 61 du Comité International Olympique la controverse qui s'est élevée entre les organisateurs de « Squaw Valley » et la Fédération Internationale de Bobsleigh au sujet de la suppression du bob aux Jeux d'Hiver de 1960.

Cette lecture nous suggère quelques réflexions que nous nous permettons de soumettre à ceux que cette question intéresse.

1. La règle suivant laquelle seuls les sports *largement pratiqués dans vingt-cinq pays* au moins peuvent être inclus au programme des Jeux doit-elle être d'aussi stricte interprétation pour le style des sports de neige et de glace que pour celui des Jeux d'été ? Il nous paraît que non. Il y a de nombreux pays qui, climatériquement, ne permettent pas une *large pratique* de certains ou même de tous les sports d'hiver. Et pourtant, dans beaucoup de ces pays il y a des sportifs intéressants qui pratiquent les dits sports. Les « Lowlands » n'ont-ils pas leurs championnats de ski de pays plats, qui se disputent dans des pays de montagnes différents ? Et n'est-il pas souhaitable de favoriser de tels sportifs ? Donc, très certainement, la pratique des sports d'hiver ne devrait pas quantitativement être mise sur le même pied que celle des sports d'été infiniment plus répandus.

2. Nous constatons que si le bob est ainsi éliminé des Jeux de Squaw Valley — alors qu'il a figuré à tous ceux qui ont eu lieu depuis la création des Jeux d'Hiver (1924) — c'est parce que la création de toutes pièces d'une piste absolument nouvelle est trop, coûteuse. Cela est-il un argument qu'il faille retenir ? Ce qui est normal c'est de confier les Jeux aux villes qui sont en état de les organiser au maximum et, en principe, à celles qui sont déjà équipées pour la plus grande partie de ces Jeux. Viendrait-il à l'idée du Comité International Olympique de confier l'organisation des Jeux d'Été à Gao, par exemple, où tout serait à créer, stades, palais, hôtels, aqueducs et routes d'accès ? Notre conception est qu'il est plus logique de

confier les Jeux d'Hiver à une station ayant fait ses preuves, plutôt que de donner ces Jeux à une ville ou une région non équipée, afin de procurer à celle-ci l'occasion de créer une station nouvelle ! Ce sont là de dangereuses expériences.

3. Il semble, dans cet esprit, que les villes candidates devraient mentionner *dans leur demande* les sports qu'elles *s'engagent* à organiser ; ce programme entrerait ainsi en ligne de compte pour l'attribution des Jeux.

4. La nouvelle règle supprimant les « sports obligatoires » et autorisant les organisateurs à choisir au minimum quinze sports parmi les vingt et un dits « olympiques » n'est en effet pas sans danger et devrait être ainsi corrigée par la publication *préalable* du programme. Théoriquement on pourrait supprimer une ville choisie et qui, appliquant strictement les règles, éliminerait de son programme l'athlétisme, la natation, l'escrime, la gymnastique et les sports équestres ! voire même le football ! Evidemment c'est là pousser une démonstration à l'extrême, mais nous nous souvenons qu'Helsinki a cherché à éliminer, tout au moins à réduire l'escrime, par exemple, et cela est-il souhaitable ? Qu'on ne jette pas les hauts cris à cette hypothèse, le cas de Squaw Valley est là pour nous ouvrir les yeux et nous faire réfléchir. Et nous pensons que ce n'est pas notre vieil ami « Frégeo » qui nous contredira !

Note de la rédaction

Aux judicieuses remarques formulées ci-dessus par M. Poplimont, nous sommes en mesure de répondre brièvement ce qui suit :

Point 1. La règle citée ci-haut sous ce chiffre ne concerne pas les sports d'hiver.

Point 2. Nous avons déjà donné notre avis sur ce sujet, mais il est évident — et là nous rejoignons l'opinion de M. Poplimont — qu'il serait préférable d'accorder les Jeux d'Hiver à une station ayant fait ses preuves et possédant un équipement adéquat. Si tel avait été